

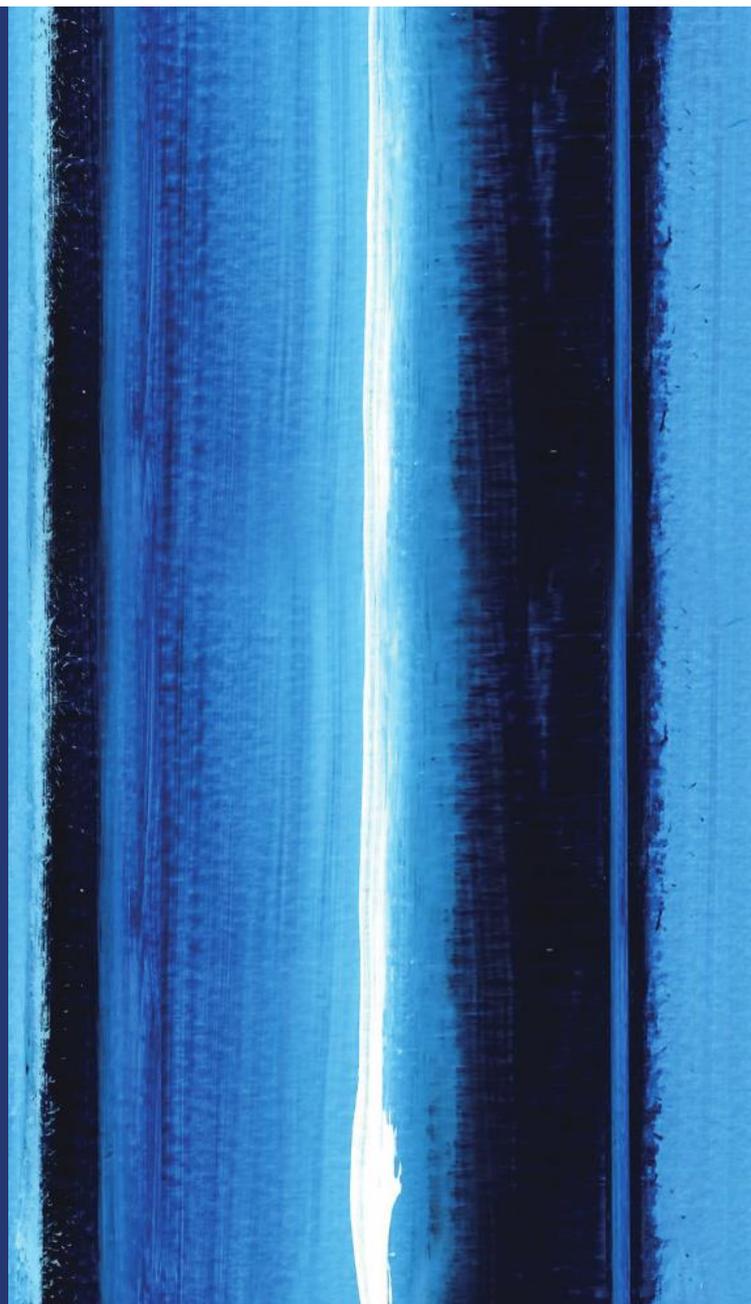
POUR UNE IDENTITÉ EUROPÉENNE FONDÉE SUR LA DIVERSITÉ

Marie SCHULLER

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | SEP 17

Participation citoyenne





COMPRENDRE POUR AGIR

POUR UNE IDENTITÉ EUROPÉENNE
FONDÉE SUR LA DIVERSITÉ

Marie Schuller

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. L'identité : un concept polysémique	5
II. L'identité européenne	7
1. Une définition complexe	7
2. Une identité politique ?	8
3. Une identité culturelle ou historique ?	8
4. L'identité dans les textes européens ?	9
III. « Je suis Européen » : qu'est-ce que cela signifie ?	11
IV. Identification plutôt qu'identité : un phénomène multidimensionnel et évolutif	13
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	14
BIBLIOGRAPHIE	16

AVANT-PROPOS

« *Ou nous parvenons à forger une identité européenne, ou le vieux continent disparaît de la scène mondiale*¹. »

Jürgen Habermas

En septembre 2010, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS publiait un *working paper* sur l'identité européenne², sept ans plus tard, le *think and do tank* propose une nouvelle réflexion sur ce concept toujours aussi complexe et évolutif.

Déjà en 2007, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS mettait en garde contre une intégration économique européenne allant à l'encontre de des objectifs de « *prospérité économique et de justice sociale* » et soulignait le manque de soutien des citoyens envers le projet européen³. Après avoir traversé une série de crises économiques, sociales et environnementales, l'Union européenne est aujourd'hui face à de nombreux défis. Il est indispensable que son attention se porte désormais sur des enjeux essentiels tels que la nature du lien de solidarité qui unit l'ensemble des citoyens européens. Face à la montée des extrémismes et du populisme, l'Union européenne est plus que jamais remise en question.

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'interroge dans cette note d'analyse sur ce que veut dire « être européen » : entre citoyenneté, identité et identification, qu'est-ce qu'être un citoyen européen ?

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS propose de déconstruire les concepts de citoyenneté et d'identité pour aller vers l'essentiel. En effet, la notion d'identité européenne n'est ni statique, ni fermée mais multidimensionnelle et fondée sur la diversité. Les citoyens européens ont tous des profils différents et leur sentiment d'appartenance à l'Europe dépend de la façon dont l'UE parvient à rencontrer leurs intérêts et leurs réalités quotidiennes. L'identité européenne repose sur une dynamique dans l'espace et dans le temps qu'il convient de saisir dans son intégralité : politique et culturelle mais aussi civique, géographique, ethnique, sociale, économique, etc. En ce sens, les décideurs européens doivent tenir compte du caractère multiple du sentiment d'appartenance à l'UE dans l'établissement de politiques communautaires européennes.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

¹ Jürgen HABERMAS (2006), *Sur l'Europe*, Bayard, Paris, p.15.

² Clémentine CHAIGNEAU, « Regards croisés sur l'identité européenne. Points de vue interne et externe à l'Europe », Coll. Working Paper, *Pour la Solidarité*, septembre 2010.

³ Sophie HEINE, Denis STOKKINK, « Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres », Coll. Les Cahiers de la Solidarité, n°11, *Pour la Solidarité*, mars 2007.

INTRODUCTION

Malgré le désir des décideurs européens de conférer une légitimité à la construction européenne et de rassembler les citoyens autour d'un programme de solidarité économique et politique – notamment via une campagne d'information et de communication activement menée depuis 2004⁴ – le projet européen manque aujourd'hui de bien-fondé et de visibilité. Mais comment le manque d'attachement à l'Europe peut-il être expliqué ? Deux types de réponses sont fréquemment avancés dans la littérature. Premièrement, le concept de l'Europe serait insaisissable, lointain et n'amènerait que des opinions immédiates et superficielles, tributaires par ailleurs du niveau d'éducation. Deuxièmement, la montée des nationalismes à l'intérieur des États membres pourrait expliquer la distance existant entre le citoyen et l'Europe. Néanmoins, l'attachement à sa nation ne semble pas incompatible avec l'idée d'être européen, ce pourrait même en être une des conditions⁵.

Fondamentalement polysémique, l'identité est un concept largement contesté, analysé et réinterprété en sciences sociales et politiques. De fait, associer la notion d'identité au projet européen est un exercice des plus périlleux. Au lendemain du Brexit, alors que l'espace public européen est aujourd'hui remis en question par de nombreux citoyens de l'Union européenne et que celle-ci manque cruellement de légitimité, parler d'une identité européenne doit se faire avec beaucoup de précautions.

Pourtant les données de l'Eurobaromètre Standard 87, publiées au printemps 2017⁶, vont à l'encontre de l'idée, relayée au sein de l'espace public, d'une perte de légitimité du projet européen. L'enquête menée met en évidence que la confiance dans l'Union européenne ainsi que l'attachement des Européens à l'UE et à l'Europe sont en progression, atteignant des niveaux inégalés ces dernières années mais elle montre aussi que plus de la moitié des citoyens de l'UE n'ont pas l'impression que leur voix compte dans le processus décisionnel. Mais, nous le constaterons, si les données des Eurobaromètres permettent d'accéder à certains éléments de réponse concernant le sentiment de citoyenneté ou d'identité européenne par leur grande couverture géographique et une certaine stabilité dans le temps, les Eurobaromètre Standard commandés et publiés par la Commission européenne ne permettent pas d'appréhender la complexité et la dimension affective sous-jacentes au processus d'identification à une ville, une région, un pays ou un territoire.

De plus, ce type d'enquête ne permet pas de répondre à la question suivante : lorsque nous évoquons l'identité européenne, de quoi parlons-nous ? D'une identité géographique ? Géographie physique ou géopolitique ? Quelles sont les frontières de l'Europe ? Celles de l'Europe en tant que continent ou celles de l'Union européenne ? Parle-t-on de l'Europe de l'Est, aussi nommée « l'Europe cadette » ou de sa grande sœur, l'Europe de l'Ouest ? Évoque-t-on une identité historique qui a vu le jour avec la modernité et qui s'est définie pendant l'ère industrielle autour du progrès et de l'innovation ? Parle-t-on d'une Europe chrétienne par ses racines⁷ ? Faisons-nous référence à une identité politique ou culturelle ? Existe-t-il seulement une identité européenne ?

Il est par ailleurs également opportun de dissocier la citoyenneté de l'identité. La citoyenneté a un sens plus politique que l'identité qui peut aussi être culturelle, géographique, ethnique, etc., donc multiple. Bien que certains s'accordent pour dire qu'aujourd'hui la citoyenneté est devenue plurielle, multiculturelle et porteuse de valeurs universelles⁸ et qu'une « éducation à la citoyenneté » postnationale soit envisagée⁹, la nationalité semble toujours constituer « l'essence même de la citoyenneté »¹⁰.

⁴ Renaud SOUFFLOT DE MAGNY (2009), "L'identité européenne. Perception et construction", *Relations internationales*, n°140, p.103-112.

⁵ Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2002), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, p.355-374.

⁶ Commission européenne, Eurobaromètres Standards 87, printemps 2017.

⁷ Chantal DELSOL, Jean-François MATTEI (dir.) (2010), *L'identité de l'Europe*, PUF, Paris, 192p.

⁸ Catherine WIHTOL DE WENDEN (2010), « Chapitre 3 : La citoyenneté revisitée » in *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Presses de SciencesPo., Paris.

⁹ Jean-Marc FERRY et Séverine DE PROOST (dir.) (2003), *L'École au défi de l'Europe : médias, éducation et citoyenneté postnationale*, coll. Philosophie et société, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 230p.

¹⁰ Justine LACROIX (2004), *L'Europe en procès : quel patriotisme au-delà des nationalités*, coll. Humanité, Editions du Cerf, Paris, 205p.

Intrinsèquement liée à la nationalité, la citoyenneté maintient donc un sens fortement national et politique. Face à la difficulté de lutter contre la force des nations, les décideurs européens auraient-ils voulu conférer une réelle identité sociale et culturelle au projet européen ? Alors que dans une précédente note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS traitait du concept de citoyenneté¹¹, nous privilégierons ici la notion d'identité.

Dans cette note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS revient dans un premier temps sur le concept général d'identité puis l'affine dans une seconde partie en définissant la notion d'identité européenne, sa complexité et ses différentes formes proposées par la littérature. Ensuite, après avoir exposé les significations que peut prendre l'affirmation « être Européen », nous présentons le processus d'identification, peut-être plus adapté à la multidimensionnalité induite par l'Europe. Nous terminons cette note d'analyse par quelques recommandations devant mobiliser et conscientiser les Européens au projet de l'UE et faire en sorte qu'ils se sentent davantage citoyens de cette belle Europe.

¹¹ Fanny GLEIZE (mars 200), « Introduction à la citoyenneté », Coll. Working Paper, *Pour la Solidarité*.

I. L'IDENTITÉ : UN CONCEPT POLYSÉMIQUE

Comme le rappelle Claude Dubar, étymologiquement le terme d'« identité » vient du latin « idem » signifiant « le même » et désigne quelque chose qui reste immuable au fil du temps¹². Pourtant, en science politique, le concept d'identité ne fait pas l'unanimité tant ses usages sont variés¹³. Mais quel que soit le sens qui lui est donné, chaque identité est socialement construite et négociée entre les individus, définissant ainsi qui ils sont¹⁴.

Un même individu possède différentes identités en fonction des différents groupes, lieux, personnes, cultures qu'il a rencontrés tout au long de sa vie, ce qui rend le concept d'identité d'autant plus difficile à définir¹⁵. L'identité est souvent vue comme une notion « fourre-tout »¹⁶ ou comme un « vaisseau fantôme »¹⁷ mais que l'on voit partout, tout le temps, que l'on ne peut nier malgré ses évolutions dans le temps et l'espace.

Denis-Constant Martin *et al.* estiment que la construction de l'identité est un phénomène individuel et social – l'identité est, en ce sens, « personnelle » et « collective » – et mettent en évidence l'existence d'identités politiques et d'identités « narratives »¹⁸. Henri Tajfel va plus loin et décompose les identités collectives qu'il considère comme multidimensionnelles : cognitive (se considérer comme membre d'un groupe), évaluative (donner du sens à cette appartenance) et affective (conférer une valeur émotionnelle à cette appartenance)¹⁹.

Identités politiques : entre besoin d'affiliation et de différenciation

Concernant les identités politiques, Claude Dubar observe deux tendances dans la littérature. La première dimension qu'il met en exergue est celle qu'il appelle « essentialiste » car considérant le concept d'identité comme faisant directement référence à un contenu substantif et objectif. En ce sens, les individus se définissant comme appartenant à un même groupe présentent des caractéristiques communes, par opposition à d'autres groupes qui ne disposent pas de ces mêmes caractéristiques.

Ensuite, Claude Dubar retient une dimension « nominaliste » ou « existentialiste » qui nie toute théorie induisant l'existence de différences profondes et internes entre les individus²⁰. L'identité est en ce sens un processus en construction sous-tendant la dimension de la narrativité et de la « flexibilité » : « *il n'y a pas de Soi sans Autre(s), pas d'individu sans société, pas d'identité sans altérité* »²¹.

Au-delà de la distinction, la construction de l'identité peut également induire un phénomène d'imbrication, un sentiment d'appartenance à plusieurs groupes. Mais le besoin d'affiliation peut aussi être source de conflits. L'identité revêt donc également une dimension conflictuelle.

¹² Claude DUBAR (2007), « Polyphonie et métamorphoses de la notion d'identité », *Revue française des affaires sociales*, pp. 9-25.

¹³ Sophie DUCHESNE (2008), « Waiting for a European Identity... Reflections on the process of identification with Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 9, n°4, 397-410.

¹⁴ Charles TILLY (2003), « Political Identities in Changing Politics », *Social Research*, vol. 70, n°2, pp.605-620.

¹⁵ Amin MAALOUF (1998), *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 189p.

¹⁶ Jacques BERQUE (1978), « Identités collectives et sujets de l'histoire » in Guy Michaud (dir.), *Identités collectives et relations internationales*, Bruxelles.

¹⁷ Claude LEVI-STRAUSS (dir.) (1977), *L'identité, séminaire interdisciplinaire*, Grasset, Paris.

¹⁸ Denis-Constant MARTIN *et al.* (2010), « Écart d'identité, comment dire l'Autre en politique ? », in Denis-Constant Martin, (dir.), *L'identité en jeux : Pouvoir, identifications, mobilisation*, Karthala, Paris, p. 13-134.

¹⁹ Henri TAJFEL (1981), *Human groups and social categories: studies in social psychology*, 2e édition (2010), Cambridge university Press, New-York, 369p.

²⁰ Claude DUBAR (2000), *La crise des identités*, PUF, Paris.

²¹ Denis-Constant MARTIN *et al.* (2010), *op. cit.*, p.20.

Par ailleurs, la politique se mêle souvent aux pratiques culturelles. Les représentations que partagent les individus d'un même groupe par distinction ou affiliation avec d'autres peuvent être réutilisées par les décideurs politiques et s'avérer être conflictuelles. Ainsi, les pratiques culturelles en elles-mêmes, de même que les identités, ne sont pas figées mais ce que certains en font et la manière dont elles sont exprimées leur confèrent parfois un aspect d'exclusivité. Ceux que Denis-Constant Martin *et al.* appellent les « entrepreneurs de l'identité » s'accaparent des récits collectifs, des représentations sociales, des pratiques culturelles qu'ils « reçoivent » de sorte à favoriser des processus identitaires réfléchis et stratégiques²².

Identités narratives : donner vie à l'identité

Si l'identité est le résultat d'une dialectique individualité/collectivité, celle-ci ne devient effective que lorsqu'elle est exprimée. Les récits collectifs sont des récits auxquels les individus font référence lors des processus identitaires qui les animent et les identités narratives fournissent « *des représentations de l'histoire, du présent et de l'avenir* »²³.

Historisation et contextualisation de l'identité

Au-delà de la différenciation entre identités politiques et identités narratives, Denis-Constant Martin *et al.* mettent en évidence la nécessité de tenir compte des rapports au passé et à l'espace ainsi que des aspects culturels sous-tendant les processus identitaires lorsqu'on s'intéresse à ceux-ci. Premièrement, lorsqu'un individu s'identifie à un groupe, il légitime bien souvent sa place au sein du groupe en faisant référence au passé. Ainsi, les « étrangers » sont ceux qui n'ont pas participé à la construction historique du groupe ou qui ne partagent pas certaines pratiques culturelles. L'histoire et la mémoire ont une importance capitale dans le processus identitaire. Par ailleurs, la mémoire fait partie intégrante d'un espace, lui conférant même du sens. Inversement, l'espace donne une idée de continuité à l'histoire. Les lieux possèdent une dimension symbolique très forte et permettent de réactiver des souvenirs, une partie de l'histoire propre aux individus et aux groupes. Des règles et des normes sont associées aux territoires : les individus ne peuvent entrer ou sortir d'un territoire sans respecter certaines conditions. Pour finir, les pratiques culturelles mêlent identité, mémoire et espace comme en témoigne la langue qui, bien que pas toujours exclusivement liée à un territoire, crée un sentiment d'appartenance.

De plus, les symboles ont une importance particulière dans les processus d'identification. Une des faiblesses de l'Union européenne serait d'ailleurs que les symboles mobilisés et les facilités offertes ne suscitent pas d'émotions bien qu'à l'évidence, les politiques communautaires et « catégorisations identitaires » européennes désignent des étrangers communs²⁴.

²² Denis-Constant MARTIN *et al.* (2010), *ibidem*, p.20.

²³ Denis-Constant MARTIN *et al.* (2010), *ibidem*, p.26.

²⁴ Denis-Constant MARTIN *et al.* (2010), *ibidem*.

II. L'IDENTITÉ EUROPÉENNE

Sorte d'« entrepreneurs de l'identité »²⁵, les pères de l'Europe avaient pour ambition que l'Union européenne suscite un transfert de l'attachement qu'avaient les citoyens pour leur nation vers l'UE afin d'éviter les guerres et conflits nationalistes après le drame de la seconde guerre mondiale^{26,27}. Par ailleurs, une identité commune aux citoyens de l'UE donnerait plus de force et de légitimité au projet européen²⁸ car une idée politique est d'autant plus tangible si elle est animée à la fois par des intérêts et des désirs communs²⁹. Cependant, ce doux rêve ne s'est jamais pleinement réalisé et après la chute de l'URSS, l'Europe a dû faire face à une montée des nationalismes³⁰ et aujourd'hui de l'extrême droite et du populisme.

1. UNE DÉFINITION COMPLEXE

L'Union européenne est composée de 28 (bientôt 27) États membres. Ceci fait **autant de cultures, de langues, de valeurs, de normes qui coexistent**. Mais que signifie le concept d'identité européenne ? Il est tout aussi complexe que le concept général d'identité. En effet, l'Union européenne est en constante évolution et le contexte politique européen est en mouvement permanent. Certains pays entrent dans l'UE, d'autres expriment leur volonté d'en sortir. Certains États participent à la construction européenne depuis de longues années, d'autres viennent d'y adhérer. Ainsi, **se dire « Européen » est une authentification qui n'a pas la même signification pour tous les citoyens** ressortissants de l'Union européenne³¹.

De plus, comme le montrent Sophie Duchesne et André-Paul Frogner, afin d'expliquer les affects d'un citoyen par rapport à l'Europe, il est également nécessaire de s'intéresser aux caractéristiques sociologiques des acteurs et au contexte. Par sa socialisation, un individu va se sentir attaché au groupe qui est le sien, de même que le contexte politique peut influencer les opinions des citoyens européens. Ils observent, par exemple, que lors des périodes où le contexte politique est tendu comme au moment de la ratification du Traité de Maastricht en 1994, l'attachement à la nation et l'attachement à l'Europe ont tendance à s'opposer. Au contraire, lorsque le contexte politique est plutôt calme, l'attachement à l'Europe semble être le prolongement de l'attachement à la nation. Selon eux, un autre élément à prendre en considération est la « structure » et la « nature » de l'identité nationale qui peuvent influencer les affects vis-à-vis de l'Europe³².

Le concept d'identité européenne en lui-même est source de confusion. Juan Diez Medrano recense trois problèmes récurrents dans la littérature. Premièrement, il observe un manque de clarté conceptuelle entre l'interprétation du comportement des citoyens lors des référendums sur les traités européens, le soutien à l'intégration européenne et l'identification à l'Europe. En ce sens, l'étude des eurobaromètres montrent que les citoyens sont en mesure de soutenir l'intégration européenne tout en restant fermement attachés à leur nation. Deuxièmement, il constate une confusion entre les différentes dimensions de l'identité européenne. Le concept d'identité européenne est trop large et manque de

²⁵ Denis-Constant MARTIN et al. (2010), *ibidem*.

²⁶ Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2008), « National and European identifications : a dual relationship », *Comparative European Politics*, Palgrave Macmillan, pp. 143-168.

²⁷ Sophie HEINE, Paul MAGNETTE (2007), « Europe, les identités troubles », *Politique étrangère*, Automne, pp. 505-515.

²⁸ Michel CATALA (2009), « La communauté européenne à la recherche de son identité. De l'Europe des citoyens à la citoyenneté européenne (1957-1992) », *Relations internationales*, n°140, pp. 83-101.

²⁹ Tzvetan TODOROV (2008), « European identity », *South Central Review*, vol. 25, n°3, pp. 3-15.

³⁰ Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2008), *op. cit.*

³¹ Céline BELOT (2010), « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. Genèse, apports, limites. », *Politique européenne*, n°30, p. 17-44.

³² Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2002), *op. cit.*

précision. Il serait pertinent de différencier 1) l'identité comme État membre, 2) l'identité comme les attributs rattachant un individu à une communauté et 3) l'identité en tant que degré d'identification à un groupe. Troisièmement, il note la difficulté de comprendre le sens réel que les citoyens octroient à l'idée d'une identification à l'Europe. Par exemple, il serait intéressant de voir si la notion d'identité européenne est perçue de la même manière par ceux qui posent les questions et ceux qui y répondent. De plus, les études cherchent à cerner la dimension européenne comme étant un aspect identitaire central chez les citoyens. Mais finalement, Juan Diez Medrano constate que **rare sont ceux qui se revendiquent Européens avant toute autre chose**³³.

Par ailleurs, Viktoria Kaina ainsi que Laura Cram appliquent la théorie de la multidimensionnalité de l'identité collective de Tajfel au contexte européen. Selon ces deux auteures, les dimensions cognitive (auto-catégorisation comme étant membre du groupe « européen ») et affective (sentiment d'appartenance à l'Europe) existent. Néanmoins, elles soulignent que les individus peuvent se sentir appartenir à l'Europe sans se sentir Européens, et inversement^{34,35}. La plupart des recherches sur l'identité européenne utilisent les eurobaromètres mais la question « Moreno » qui interroge les répondants quant à leur sentiment d'être Européen ne tient pas compte de la dimension affective de l'identification ni de la subtilité mise en évidence par Viktoria Kaina et Laura Cram³⁶.

Définir l'identité européenne doit donc se faire avec beaucoup de nuances.

2. UNE IDENTITÉ POLITIQUE ?

L'identité européenne, selon Sophie Heine et Paul Magnette, serait avant tout politique et s'inscrirait dans la volonté d'assurer une stabilité politique sur le continent européen. Le projet de construction européenne n'est pas un projet fédéraliste reposant sur les ruines de l'Europe catholique et carolingienne et ne vise pas à défaire les nations mais aspire à la transformation des relations entre les États membres. En somme, les élargissements qui ont ponctué l'histoire de l'Union européenne ne sont pas le fruit d'affinités civilisationnelles mais des choix pragmatiques et animés par des intérêts géostratégiques et économiques.

Néanmoins, face au manque de légitimité croissant de l'UE, baser le processus d'intégration uniquement sur une identité politique ne suffit plus. Enjeux économiques et géostratégie sont trop techniques et éloignés du quotidien des citoyens pour avoir une portée fédératrice. Les décideurs européens semblent donc vouloir recourir à une identité civique et culturelle autour de laquelle l'ensemble des citoyens européens formeraient un « nous »³⁷.

3. UNE IDENTITÉ CULTURELLE OU HISTORIQUE ?

Selon Paul Valéry, Européens sont ceux qui ont hérité du pouvoir organisé de l'État, des institutions législatives et politiques ainsi que de la notion de citoyenneté de l'Empire de Rome, qui ont reçu les principes de moralité subjective, d'auto-examen, de justice universelle du christianisme de Jérusalem et qui tiennent d'Athènes, l'amour de la connaissance et de l'argumentation rationnelle, l'idéal d'harmonie et l'idée de l'être humain comme mesure de toute autre chose. Toutefois, ces trois influences sont réductrices et ne témoignent pas de la diversité des modes de vie propres à une culture. Par ailleurs, un même événement sera perçu, retenu et invoqué différemment par un pays et son voisin. Aussi, les

³³ Juan DIEZ MEDRANO (2010), « Unpacking European identity », *Politique européenne*, n°30, p.45-66.

³⁴ Viktoria KAINA (2013), « How to reduce disorder in European identity research », *European Political Science*, vol. 12, pp. 184-196.

³⁵ Laura CRAM (2012), « Does the EU need a navel? Implicit and explicit identification with the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 50, n°1, pp. 71-86.

³⁶ Kristine MITCHELL (2015), « Rethinking the 'Erasmus effect' on European Identity », *Journal of Common Market Studies*, vol. 53, n° 2, pp. 330-348.

³⁷ Sophie HEINE, Paul MAGNETTE (2007), *op. cit.*

processus identitaires font régulièrement références aux œuvres artistiques pour légitimer une appartenance plutôt qu'une autre. Pourtant, les œuvres aujourd'hui associées à la culture européenne ont été réalisées dans d'autres traditions et d'autres cadres et ont une influence allant bien au-delà des frontières européennes. En bref, selon Todorov, la culture européenne est constituée de l'idéal d'égalité mais aussi de l'esclavage et du colonialisme, de l'État laïque mais également d'un prosélytisme religieux, d'un certain esprit révolutionnaire contrasté par un fervent conservatisme, de tolérance et de fanatisme, de la démocratie libérale et du communisme, etc. **La culture européenne est faite de doctrines et d'autres et c'est cette multiplicité qui est sa principale caractéristique, chaque État membre présentant des cultures, des traditions, des structures administratives et législatives, etc. différentes.** Si cette diversité peut être source de fierté, elle rend le phénomène d'identification compliqué et induit une lecture sélective de l'histoire. **L'histoire et la culture ne sont donc pas suffisante pour parler d'identité.** Ainsi, ceux qui prétendent faire partie d'un groupe sur base d'aspects culturels légitiment l'exclusion d'autres individus sur base des mêmes critères. Pour revenir à Paul Valéry, justifier l'identité européenne par l'influence du christianisme revient à exclure les musulmans d'Europe. C'est une stratégie identitaire largement utilisée par les partis politiques d'extrême droite. Une telle définition exclusive nie également l'évolution et la transformation constante des cultures et est finalement une projection anachronique du passé sur le présent³⁸.

Bien que les valeurs européennes se rassemblent autour d'un certain universalisme, chercher à identifier un noyau dur européen est problématique mais on ne doit pas pour autant renoncer à l'idée d'une identité européenne. Finalement, **l'identité européenne, l'unité culturelle de l'Europe revient à considérer la pluralité et les avantages relatifs aux différentes identités régionales, nationales, religieuses et culturelles.** L'identité culturelle de l'Europe ne doit pas se réaliser par l'effacement des cultures particulières aux Etats membres. L'identité européenne n'est pas une liste exhaustive de noms, de lieux et d'idées mais bien l'adoption d'une **attitude commune face à la diversité.**

4. L'IDENTITÉ DANS LES TEXTES EUROPÉENS ?

Bien que l'UE ait une influence manifeste sur la vie des citoyens européens, leur offrant la possibilité d'étudier, de vivre et de voyager à l'étranger facilement, elle manque aujourd'hui de légitimité. Le principe de démocratie indirecte voulant que les décideurs européens soient désignés par les gouvernements nationaux ne suffit plus à garantir à l'Europe visibilité et légitimité d'autant que les droits et facilités permis par l'UE sont parfois méconnus et peu utilisés. Il a donc été question d'introduire le concept de citoyenneté européenne dans les textes afin de rassembler les citoyens européens autour de valeurs et d'intérêts communs³⁹.

Marjorie Jouen et Nadège Chambon relèvent dans les textes, dès les débuts du projet européen, l'existence d'une « identité européenne externe » comme étant l'affirmation d'une identité vis-à-vis de l'extérieur toujours associée à un champ lexical précis : défense, sécurité, paix. Mais elles observent aussi les prémisses d'une identité en tant qu'expression d'un projet commun : la construction européenne qui se réalise, depuis 1951, autour de la paix, du progrès économique et social, de la démocratie et des droits de l'homme⁴⁰. L'idée d'une identité européenne en tant que communauté de valeurs apparaît début des années 70 avec la déclaration de Copenhague⁴¹ : « *Cette variété des cultures dans le cadre d'une même civilisation européenne, cet attachement à des valeurs et des principes communs, ce rapprochement des conceptions de la vie, cette conscience de posséder en commun des intérêts spécifiques et cette détermination de participer à la construction européenne donnent à l'identité européenne son caractère original et son dynamisme propre* »⁴². Cette déclaration fait suite au premier choc pétrolier d'octobre 1973 et à l'incapacité des États membres d'y faire face ensemble. Elle témoigne

³⁸ Tzvetan TODOROV (2008), *op. cit.*

³⁹ Sophie DUCHESNE (2008), *op. cit.*

⁴⁰ Marjorie JOUEN, Nadège CHAMBON (2006), *ibidem.*

⁴¹ Marjorie JOUEN, Nadège CHAMBON (2006), *ibidem.*

⁴² Commission européenne (1973), Bulletin officiel de la Conférence au Sommet de Copenhague, Bull. CE 12-73. Disponible ici : <http://bit.ly/2oQ6yWC>

de la reconnaissance « *d'intérêts communs sur la scène internationale* » par chacun des États membres et de la nécessité de « repolitiser » l'UE en allant au-delà d'une simple communauté économique. Mais est également un « *signal d'existence vis-à-vis de l'extérieur* »⁴³.

À partir de la fin des années 80, l'intégration européenne se fait de plus en plus poussée et parallèlement à l'effondrement de l'URSS et à la chute du mur de Berlin, l'affirmation d'une citoyenneté européenne est de plus en plus marquée. Mais bien que l'identité européenne soit plus fermement invoquée, les textes officiels et les politiques communautaires restent flous⁴⁴.

1985 : une année pour la citoyenneté européenne

Lorsque Jacques Delors prend la direction de la Commission européenne en 1985, il étaye cette notion de civilisation lors de son discours d'investiture et fait du marché unique un objectif politique prioritaire. Quelques années après la déclaration de Copenhague, c'est dans ce contexte politique que l'on parle de l'identité européenne en partie via l'idée de promouvoir des valeurs culturelles et des droits communs à tous les citoyens européens. Toujours en 1985, le comité Adonnino émet quelques propositions qui seront approuvées par le Conseil européen mais difficilement mises en application : une procédure électorale uniforme pour le Parlement européen, une coopération universitaire poussée et les possibilités d'échanges entre étudiants européens, etc. En 1986, l'Acte unique européen ne s'intéresse plus formellement à l'idée d'une citoyenneté européenne et les propositions du comité Adonnino sont mises de côté. Mais dès 1989, l'idée d'une Union politique refait surface et avec elle le concept de citoyenneté comme seule manière de renforcer la légitimité de l'UE. Un avis de la Commission européenne de 1990 fait de la citoyenneté européenne un « complément » et non un « substitut » des citoyennetés nationales et énonce un « *sentiment d'appartenance à la construction européenne* »⁴⁵. Le traité de Maastricht signé en 1992 introduit littéralement le concept de citoyenneté européenne pour chaque individu ayant la nationalité d'un des États membres dans les textes institutionnels⁴⁶ : « *est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas* » [article 9, TUE]⁴⁷.

L'Europe « unie dans la diversité »

En 2000, est introduite la charte des droits fondamentaux qui confère à l'UE des valeurs communes et intègre les initiatives citoyennes européennes⁴⁸. La même année, la Commission européenne présente sa nouvelle devise : « **Unie dans la diversité** ». Cette polarisation autour des notions d'unité et de diversité se retrouve dans les politiques communautaires. Ainsi, la politique sociale et le modèle social européen montre une ambition d'unité tandis la politique communautaire en matière culturelle témoigne de la diversité persistante au sein de l'UE⁴⁹. Après l'échec aux référendums du Traité constitutionnel imaginé en 2004, le Traité de Lisbonne (2009) a laissé de côté l'idée de renforcer les symboles européens mais réaffirme tout de même le concept d'une identité propre à l'UE et les « *droits civiques des citoyens*⁵⁰ ». Malgré tous ces efforts, rien ne semble intensifier le sentiment d'appartenance des citoyens à l'Union européenne comme peuvent en témoigner les taux de participation de plus en plus faibles aux élections européennes.

Figée dans les textes législatifs, la citoyenneté européenne l'est également dans l'esprit des Européens. C'est pourquoi POUR LA SOLIDARITÉ-PLS prend du recul par rapport à cette notion et lui préfère celle d'**identité**, moins affirmée car plus ambiguë mais également sujette à la critique car **ferme**

⁴³ Michel CATALA (2009), *op. cit.*, p.87.

⁴⁴ Marjorie JOUEN, Nadège CHAMBON (2006), « L'identité européenne dans les textes et les politiques communautaires », disponible sur *Notre Europe : Institut Jacques Delors*, consulté le 8-04-2017. URL: <http://bit.ly/2rCrHln>

⁴⁵ Michel CATALA (2009), *ibidem*, p.99.

⁴⁶ Michel CATALA (2009), *ibidem*.

⁴⁷ Traité sur l'Union européenne (version consolidée), signé le 7 février 1992 à Maastricht, entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993. Disponible ici : <http://bit.ly/2oGNgSW>

⁴⁸ Michel CATALA (2009), *op. cit.*

⁴⁹ Marjorie JOUEN, Nadège CHAMBON (2006), *op. cit.*

⁵⁰ Michel CATALA (2009), *op. cit.*, p.100.

et statique. Le processus d'identification que nous exposons ci-dessous est un concept plus dynamique et évolutif et correspondant mieux à la spécificité européenne.

III. « JE SUIS EUROPÉEN » : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

La signification que les citoyens mettent derrière le fait d'« être Européen » peut varier. Par exemple, lorsqu'on s'intéresse aux critères sociodémographiques, la littérature admet que les individus qui ont un niveau d'éducation supérieur sont davantage capables de s'identifier à des communautés imaginées comme l'Union européenne, aussi parce que leur statut socioéconomique leur permet de mieux expérimenter les libertés qu'offre l'UE comme voyager librement au sein de ses frontières⁵¹. Ronald Inglehart reconnaît l'importance de la « mobilisation cognitive » des individus dans le processus d'identification mais estime celle-ci insuffisante. Il considère que des dispositions individuelles à l'identification à une communauté supranationale sont également nécessaires et selon lui, celles-ci dépendent du niveau d'éducation et des connaissances politiques⁵². D'autres auteurs vont encore plus loin et estiment que des connaissances poussées sur l'UE sont également essentielles⁵³. En ce sens, le programme Erasmus qui favorise la mobilité étudiante est une possibilité offerte aux jeunes Européens d'acquérir plus de savoirs sur l'Europe et ses différentes cultures⁵⁴. À ces critères largement repris par le monde scientifique, Juan Diez Medrano ajoute quatre facteurs permettant d'expliquer les sentiments d'identification tels qu'ils sont perçus par les citoyens européens.

1. Le premier facteur est celui que l'auteur appelle la « saillance ». Afin qu'un individu puisse s'identifier à un groupe, celui-ci doit être visible, tangible et faire sens. Ceux pour qui l'UE a atteint un **degré suffisant de réalité politique** ont plus facilement tendance à reconnaître une certaine identité européenne⁵⁵.

2. Le second facteur est la « position structurelle » de la catégorie d'identification. En ce sens, il est question de voir si les catégories (par exemple, l'Europe, la nation, la région) auxquelles un individu s'identifie sont verticales et imbriquées ou horizontales et exclusives. La perception qu'un individu aura de ces différentes catégories d'identification est une construction sociale⁵⁶. Cette théorie rejoint celle soulignée par Marylenn Brewer, selon qui le processus d'identification a une fonction inclusive et différenciatrice : par ses identités, un individu appartiendra à certains groupes et sera exclu d'autres. De fait, **l'identité nationale aurait pour fonction la différenciation tandis que l'identité européenne, comme identité supérieure, serait inclusive**⁵⁷.

3. Ensuite, intervient le facteur « hétérogénéité » qui considère la manière dont une culture, européenne en l'occurrence, apparaît comme homogène ou hétérogène aux individus. Le problème européen réside dans la grande diversité qui anime l'Europe. Si la devise « Unie dans la diversité » est louable, elle ne permet cependant pas l'installation d'une solidarité effective entre chacun des États membres. Pourtant, **malgré cette diversité, les Européens partagent des similarités**, notamment par comparaison avec les cultures extra-communautaires⁵⁸. Selon Todorov, les États membres de l'UE sont relativement comparables en termes de taille et de puissance partageant des caractéristiques politiques et

⁵¹ Juan DIEZ MEDRANO (2010), *op. cit.*

⁵² Ronald INGLEHART (1970), « Cognitive mobilization and European identity », *Comparative Politics*, vol. 3, n°1, pp. 45-70.

⁵³ Sara HOBOLT (2012), « Citizens satisfaction with democracy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 5, n° S1, pp. 88-105.

⁵⁴ Kristine MITCHELL (2015), *op. cit.*

⁵⁵ Juan DIEZ MEDRANO (2010), *ibidem.*

⁵⁶ Juan DIEZ MEDRANO (2010), *ibidem.*

⁵⁷ Marilynn BREWER (1993), « Social Identity, Distinctiveness, and In-Group Homogeneity », *Social Cognition*, vol. 11, n°1, pp.150-164.

⁵⁸ Juan DIEZ MEDRANO (2010), *op. cit.*

économiques. Chacun d'entre eux restent ainsi indépendants et ne cherchent pas à asseoir leur suprématie sur les autres. Ce serait ce **juste équilibre entre unité et diversité** qui ferait la force de l'Europe d'aujourd'hui. Un **héritage commun et une connaissance poussée des pratiques des voisins permettraient le vivre-ensemble et seraient constitutifs d'une potentielle identité européenne**⁵⁹.

4. Le dernier facteur retenu est le « déracinement » qui questionne l'éloignement des individus par rapport à leur communauté nationale, notamment via l'expérimentation de voyages et séjours résidentiels à l'étranger. Parlant plusieurs langues, ayant beaucoup voyagé, certains individus seraient ainsi « aliénés » de leur culture nationale. Le voyage, fortement incité par les politiques communautaires, participerait au désengagement et au désenchantement de l'identité nationale. En ce sens, l'identité européenne deviendrait un substitut pour ceux qui ne se sentent plus appartenir à leur communauté d'origine sans pour autant se sentir pleinement intégrés à la culture de leur pays de résidence. Une combinaison de facteurs rend possible ce processus de déracinement : ces **individus qui se trouvent entre plusieurs cultures ont une faculté accrue de compréhension de l'altérité, ils ont conscience de la diversité propre à l'Europe, diversité qu'ils maîtrisent par exemple par l'usage de plusieurs langues**⁶⁰. Selon l'étude Pioneur sur l'intégration européenne « par en-bas », les migrants intra-européens ont une image positive de l'Union européenne : ils y sont plus sensibles et sont plus au courant des politiques européennes et du fonctionnement des institutions européennes. À la fois attachés à leur pays d'origine et à leur pays de résidence, ils développent une double identité favorisant, selon l'étude, le développement d'un sentiment d'attachement à l'Union européenne⁶¹. Comme l'ont voulu les décideurs européens avec l'instauration de l'espace Schengen, en Europe, aucun citoyen n'est vraiment étranger nulle part et après le latin et le français, l'anglais est devenue la langue partagée par tous⁶². Ce dernier point est rejoint par Kristine Mitchell qui considère les interactions transnationales comme étant essentielles au développement d'une identité européenne collective au sens d'Henri Tajfel⁶³. La mobilité étudiante et le programme Erasmus sont un bon moyen pour stimuler ces interactions⁶⁴. Néanmoins, selon Sophie Duchesne, les Eurostars tels que définis par Adrian Favell⁶⁵ ne sont pas plus intéressés par la construction d'une communauté politique que les autres Européens. Selon elle, le développement d'une identité européenne ne légitimera pas le projet européen mais serait plutôt synonyme du fait que les citoyens s'emparent et s'imprègnent des droits que leur offre la construction européenne. De manière générale, le projet européen serait encore trop flou pour que les citoyens en saisissent les tenants et aboutissants. Par ailleurs, ce projet n'est pas encore parvenu à une histoire et un imaginaire assez forts pour qu'ils influencent les attitudes sociales et politiques des Européens⁶⁶.

Chacun des facteurs précités met en évidence la **multidimensionnalité de l'identification à l'UE** et de la **variété des profils « européens »**. S'il est désormais nécessaire que les citoyens prennent conscience des droits et avantages permis par le projet de construction européenne, les facteurs énoncés par Juan Diez Medrano semblent être d'intéressants points d'appui pour de futures politiques européennes visant à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe...

⁵⁹ Tzvetan TODOROV (2008), *op. cit.*

⁶⁰ Juan DIEZ MEDRANO (2010), *op. cit.*

⁶¹ Commission européenne (2004), « Pioneers of European Integration « from below » : mobility and the emergence of European identity among national and foreign citizens in the EU », *5th Framework Program, Executive Summary*.

⁶² Tzvetan TODOROV (2008), *op. cit.*

⁶³ Henri TAJFEL (1981), *op. cit.*

⁶⁴ Kristine MITCHELL (2015), *op. cit.*

⁶⁵ Adrian FAVELL (2010), « Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe », *Politique européenne*, n°31, p. 33-

64.
⁶⁶ Sophie DUCHESNE (2010), « L'identité européenne, entre science politique et science-fiction. Introduction. », *Politique européenne*, n°30, P. 7-16.

IV. IDENTIFICATION PLUTÔT QU'IDENTITÉ : UN PHÉNOMÈNE MULTIDIMENSIONNEL ET ÉVOLUTIF

Nous l'avons vu, la citoyenneté est une notion fortement connotée politiquement, figée dans les textes et qui ne témoigne aucunement des dimensions émotionnelle et affective nécessaires au sentiment d'appartenance à l'Europe. Deuxièmement, le concept d'identité est par définition immuable et pourtant, personne ne peut prétendre à une seule identité. Se sentir appartenir à tel ou tel groupe est une construction sociale. Si le monde académique s'accorde sur ce dernier point, le sens commun peine encore à s'affranchir du concept d'identité.

Selon Sophie Duchesne, l'identité est un concept heuristique qui repose sur trois prémisses. Premièrement, l'idée d'une identité européenne ne vient pas de nulle part et les groupements territoriaux (Europe, nation, région, etc.) sont basés sur des constructions historiques et une dynamique inclusive/exclusive. De plus, l'Europe est un processus en cours de fabrication et non une simple catégorie analytique faisant figure d'unité sociale. Pour finir, l'identité européenne n'évolue pas sous-vide mais est née dans le contexte précis de l'ère post-industrielle caractérisée par la montée de l'individualisme, de hauts niveaux d'éducation et de la mobilité accrue des biens, des capitaux et des personnes. **Vaste et polysémique, le concept d'identité s'éloigne de son sens étymologique premier et oscille entre persistance et changement, similarité et différence, objectivité et subjectivité, collectivité et individualité.** L'identité est un « **arrangement social** »⁶⁷.

Pour les raisons précitées, Sophie Duchesne et André-Paul Frogner préfèrent la **notion d'identification à un groupe** à celle d'identité. Selon eux, l'identification est **multiple et évolutive dans le temps** : elle peut être géographique, territoriale, mais aussi liée au genre, à la génération, à la race, à la classe sociale, à la langue, à l'idéologie, etc. Pour les auteurs, **le terme d'identité est pertinent quand il suppose une certaine régularité.** Bien qu'envisageable concernant l'attachement aux nations, **l'Union européenne est une entité trop jeune pour susciter de tels phénomènes identitaires**⁶⁸. Ainsi, la notion d'identité européenne sous-entend une histoire partagée, relayée par les institutions et dans laquelle les citoyens se retrouvent. Penser que celle-ci pourrait dépasser l'identité nationale est trop présomptueux. Au contraire, l'identité européenne se construirait dans le prolongement de l'identité nationale au sens où nous sommes Européens car nous sommes d'abord Belges⁶⁹.

⁶⁷ Sophie DUCHESNE (2008), *op. cit.*

⁶⁸ Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2008), *op. cit.*

⁶⁹ Sophie DUCHESNE (2010), *op. cit.*

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Une question récurrente dans la littérature est celle de savoir si l'identification à l'Europe et l'identification à la nation se complètent ou s'opposent. Certains envisagent ces deux types d'identifications comme antinomiques, symboles de la persistance des nationalismes tandis que d'autres les considèrent comme imbriquées et multidimensionnelles. Finalement, le **processus d'identification à l'Europe va au-delà de cette simple relation de corrélation**. Il dépend premièrement des dispositions des individus qui vont se sentir, ou non, appartenir à l'Europe pour des raisons individuelles tout à fait compatibles avec d'autres sentiments d'appartenance nationaux ou régionaux. Ce processus est également lié à une collectivité : un individu va s'identifier à tel groupe par opposition à un autre et suivant les frontières de la communauté⁷⁰.

L'identité européenne semble nécessaire pour que le processus d'intégration soit plus efficace. Si définir cette identité est complexe, nous pourrions résumer et simplifier la problématique en disant qu'il s'agit du **point de rencontre entre deux niveaux d'interaction : la collectivité**, l'écriture de récits sur l'histoire de l'Europe par les institutions elles-mêmes, les organisations politiques, des universitaires, les médias et certains membres de la société civile et les **individus eux-mêmes** qui, au quotidien, s'imprègnent de ces récits en les complétant et les transformant⁷¹.

Par ailleurs, si depuis 2004, la Commission européenne essaye activement de conscientiser les citoyens européens à la vie politique de l'UE, cela reste très technique, théorique et éloigné de la réalité quotidienne de ces derniers. Alors que dans la majorité des États membres le vote n'est pas obligatoire, le faible taux de participation aux élections européennes interroge. Se pose alors la question de savoir **comment les décideurs européens pourraient parvenir à mobiliser les citoyens**.

Pratiquement, sans conteste, **les décideurs européens doivent en finir avec l'idée d'imposer une identité européenne en tant qu'aspect identitaire central de l'individu**. « Appartenir » est un processus évolutif et la Commission européenne doit **jouer avec cette dynamique** : recourir aux acteurs locaux, faire parler les textes, s'adresser à ses citoyens dans leur langage, s'accorder avec leur réalité. L'Europe est un concept trop abstrait, marqué par la diversité, qui ne fait plus sens mais si les institutions européennes parviennent à lui redonner vie en ajoutant de la proximité avec les citoyens et en s'adressant à chacun d'entre eux suivant leurs propres expériences, peut-être que les mentalités évolueraient. La diversité européenne doit être une force et non un handicap. **Si le sentiment d'appartenance à l'UE est évolutif, dans un sens comme dans un autre, les choses peuvent encore changer**.

Dans cette note d'analyse, nous avons préféré les concepts d'identité et d'identification à celui de citoyenneté européenne. En effet, la citoyenneté est une notion très politique et une prérogative restée aux mains des États membres puisqu'on est citoyen européen parce qu'on est français, belge ou italien. Ainsi, certes **le concept de citoyenneté est inscrit dans les traités depuis Maastricht en 1992 mais il est vidé de toute dimension affective ou émotionnelle**. Et c'est exactement **ça qui manque à l'Union européenne**.

En effet, il est nécessaire que la Commission européenne laisse de côté les aspects techniques de ses politiques et parle aux citoyens européens dans un langage qui les touche directement. Un homme ou une femme qui vit dans un des États de l'UE est concerné par les politiques européennes, notamment parce que le principe de subsidiarité fait du droit européen un droit supranational. Mais concrètement les

⁷⁰ Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2008), *op. cit.*

⁷¹ Sophie DUCHESNE (2008), *op. cit.*

citoyens perçoivent difficilement ce que l'Europe peut leur apporter : **les décideurs européens doivent montrer de quelle manière l'Europe peut offrir un futur meilleur à ses citoyens.**

Afin de rassembler les Européens, le partage d'un mythe fondateur commun est important. La Commission a bien essayé de diffuser des symboles mais ce qui unit avant tout les citoyens de chacun des États-membres, ce sont les **valeurs européennes fondatrices** comme la démocratie, la paix et les droits de l'Homme. Au-delà du marché unique, de la libre circulation des biens, des services et des personnes, au-delà des politiques communautaires et des traités, l'Europe c'est ça : **une démocratie à la fois sociale, représentative et participative où la paix règne depuis plus de 70 ans.** Ce sont des valeurs que nous devons coûte que coûte préserver et diffuser.

De par la **diversité** propre à l'Europe, il est évident que la Commission européenne ne peut pas tenir le même discours auprès de chacun des citoyens de chacun de ses États membres. Si elle doit faire rêver et parler aux Européens dans un langage moins technique, elle doit également **adapter ses actions aux réalités du quotidien des citoyens.**

En ce sens, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS suggère de recourir davantage aux **acteurs dits intermédiaires** comme les activistes sociaux, les ONG, etc. Ces derniers sont souvent déjà politisés voire conscientisés au projet européen tout en ayant un ancrage local important et un contact direct avec certaines franges de la population plus éloignées de la technicité du projet politique européen. En somme, ces acteurs intermédiaires ont plus d'influence et sont davantage écoutés par les citoyens qui voient en eux une réelle opportunité d'améliorer leur quotidien.

Avec son activité d'information et de gestion de projets, **POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** s'inscrit dans ce **travail de relais auprès de la population.** En publiant sur des sujets d'actualité européenne via ses notes d'analyse, ses cahiers ou ses études & dossiers, en participant à des projets européens et nationaux (co-)financés par la Commission européenne et impactant directement sur le quotidien des citoyens, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS souhaite participer à cette conscientisation de la population aux avantages incontestables du projet européen.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- Jacques BERQUE (1978), « Identités collectives et sujets de l'histoire » in Guy Michaud (dir.), *Identités collectives et relations internationales*, Bruxelles.
- Chantal DELSOL, Jean-François MATTEI (dir.) (2010), *L'identité de l'Europe*, PUF, Paris, 192p.
- Claude DUBAR (2000), *La crise des identités*, PUF, Paris.
- Jean-Marc FERRY et Séverine DE PROOST (dir.) (2003), *L'École au défi de l'Europe : médias, éducation et citoyenneté postnationale*, coll. Philosophie et société, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 230p.
- Jürgen HABERMAS (2006), *Sur l'Europe*, Bayard, Paris, 92p.
- Justine LACROIX (2004), *L'Europe en procès : quel patriotisme au-delà des nationalités*, coll. Humanité, Editions du Cerf, Paris, 205p.
- Claude LEVI-STRAUSS (dir.) (1977), *L'identité, séminaire interdisciplinaire*, Grasset, Paris.
- Amin MAALOUF (1998), *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 189p.
- Denis-Constant MARTIN *et al.* (2010), « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? », in Denis-Constant Martin, (dir.), *L'identité en jeux : Pouvoir, identifications, mobilisation*, Karthala, Paris, p. 13-134.
- Henri TAJFEL (1981), *Human groups and social categories: studies in social psychology*, 2e édition (2010), Cambridge university Press, New-York, 369p.
- Catherine WIHTOL DE WENDEN (2010), « Chapitre 3 : La citoyenneté revisitée » in *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Presses de SciencesPo., Paris.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Céline BELOT (2010), « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. Genèse, apports, limites. », *Politique européenne*, n°30, p. 17-44.
- Marilyn BREWER (1993), « Social Identity, Distinctiveness, and In-Group Homogeneity », *Social Cognition*, vol. 11, n°1, pp.150-164.
- Michel CATALA (2009), « La communauté européenne à la recherche de son identité. De l'Europe des citoyens à la citoyenneté européenne (1957-1992) », *Relations internationales*, n°140, pp. 83-101.
- Laura CRAM (2012), « Does the EU need a navel? Implicit and explicit identification with the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 50, n°1, pp. 71-86.

- Juan DIEZ MEDRANO (2010), « Unpacking European identity », *Politique européenne*, n°30, p.45-66.
- Claude DUBAR (2007), « Polyphonie et métamorphoses de la notion d'identité », *Revue française des affaires sociales*, pp. 9-25.
- Sophie DUCHESNE (2008), « Waiting for a European Identity... Reflections on the process of identification with Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 9, n°4, 397-410.
- Sophie DUCHESNE (2010), « L'identité européenne, entre science politique et science-fiction. Introduction. », *Politique européenne*, n°30, P. 7-16.
- Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2002), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, p.355-374.
- Sophie DUCHESNE, André-Paul FROGNIER (2008), « National and European identifications : a dual relationship », *Comparative European Politics*, Palgrave Macmillan, pp. 143-168.
- Adrian FAVELL (2010), « Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe », *Politique européenne*, n°31, p. 33-64.
- Sophie HEINE, Paul MAGNETTE (2007), « Europe, les identités troubles », *Politique étrangère*, Automne, pp. 505-515.
- Sara HOBOLT (2012), « Citizens satisfaction with democracy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 5, n° S1, pp. 88-105.
- Ronald INGLEHART (1970), « Cognitive mobilization and European identity », *Comparative Politics*, vol. 3, n°1, pp. 45-70.
- Marjorie JOUEN, Nadège CHAMBON (2006), « L'identité européenne dans les textes et les politiques communautaires », disponible sur *Notre Europe : Institut Jacques Delors*, consulté le 8-04-2017. URL: <http://bit.ly/2rCrHln>
- Viktoria KAINA (2013), "How to reduce disorder in European identity research", *European Political Science*, vol. 12, pp. 184-196.
- Kristine MITCHELL (2015), « Rethinking the 'Erasmus effect' on European Identity », *Journal of Common Market Studies*, vol. 53, n° 2, pp. 330-348.
- Renaud SOUFFLOT DE MAGNY (2009), « L'identité européenne. Perception et construction », *Relations internationales*, n°140, p.103-112.
- Charles TILLY (2003), « Political Identities in Changing Polities », *Social Research*, vol. 70, n°2, pp.605-620.
- Tzvetan TODOROV (2008), « European identity », *South Cental Review*, vol. 25, n°3, pp. 3-15.

DOCUMENTS OFFICIELS

- Commission européenne, Eurobaromètres Standards 87, printemps 2017. Consulté sur <http://bit.ly/2uNjyuR>
- Commission européenne (2004), « Pioneers of European Integration « from below » : mobility and the emergence of European identity among national and foreign citizens in the EU », *5th Framework Program*, Executive Summary.
- Commission européenne (1973), Bulletin officiel de la Conférence au Sommet de Copenhague, Bull. CE 12-73. Disponible ici : <http://bit.ly/2oQ6yWC>
- Traité sur l'Union européenne (version consolidée), signé le 7 février 1992 à Maastricht, entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993. Disponible ici : <http://bit.ly/2oGNgSW>

AUTRES

- Sophie HEINE, Denis STOKKINK (mars 2007), « Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres », Coll. Les Cahiers de la Solidarité, n°11, *Pour la Solidarité*. Consulté sur <http://bit.ly/2vCAKUx>
- Fanny GLEIZE, « Introduction à la citoyenneté », Coll. Working Paper, *Pour la Solidarité*, mars 2007. Consulté sur <http://bit.ly/2wwTKI7>
- Clémentine CHAIGNEAU, « Regards croisés sur l'identité européenne. Points de vue interne et externe à l'Europe », Coll. Working Paper, *Pour la Solidarité*, septembre 2010. Consulté sur <http://bit.ly/2uYOo8W>

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *La digitalisation des services à la personne. POUR LA SOLIDARITÉ & CHORUM, juin 2017.*
- *L'austérité dans la zone euro : 4 Notes d'analyse. Alberto Iturralde, juin 2017.*
- *L'émergence des Social Impact Bonds en Europe. Hans Deblieck, mai 2017.*
- *Espaces de coworking et tiers-lieux : de l'équipe à la communauté. Rémi Leturcq, mai 2017.*
- *La transformation numérique dans l'Europe 2020 : un puissant levier d'inclusion. Florent Losson, mai 2017.*
- *Définanciariser le bien-être. Daniela Gabor et Maria Magdalena Tancau, avril 2017.*
- *L'éducation au développement durable en Europe. Veronika Von Wachter, mars 2017.*
- *L'éducation au développement durable : vecteur de transformation. Veronika Von Wachter, mars 2017.*
- *Être aidant-e : entre solidarité choisie et précarité subie. Anna Métral, mars 2017.*
- *ESS et Jeunesse : valeurs partagées. Tiphaine Faure, mars 2017.*
- *Politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ? Marie Schuller, février 2017.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.*
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.*
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.*
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.*
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.*
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.*
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.*
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Participation citoyenne

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS mène des initiatives plurielles pour renforcer: la démocratie participative, la participation citoyenne à la vie politique, l'intégration des personnes immigrées ou d'origine immigrée, la lutte contre les discriminations. Pour fil conducteur, le think & do tank opte pour des activités qui, de manière directe ou indirecte, motivent les habitant/e/s de tout État européen à devenir acteur et actrice de cette citoyenneté européenne afin d'instaurer un plus large dialogue entre les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises et ainsi bâtir à l'horizon 2020 une Union européenne inclusive.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokink

